



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du médecin cantonal SMC
Kantonsarztamt KAA

Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne

T +41 26 305 79 80
www.fr.ch/smc

Villars-sur-Glâne, le 18 février 2020

Recommandations concernant la trousse de premiers soins pour les écoles

Dans le cadre des directives du 29 janvier 2016 concernant les pharmacies d'école et les premiers soins et de manière à en faciliter la mise en œuvre, les recommandations ci-dessous définissent l'utilisation d'une trousse de premiers soins.

La liste ci-dessous détaille les produits qui peuvent être utilisés par les enseignant-e-s pour des soins simples et limités.

Liste des produits pouvant être utilisés par le personnel non-professionnel de la santé (trousse de premiers soins) *:

1. Solution aqueuse désinfectante pour la peau (petit emballage) (*par exemple Merfen[®] solution aqueuse*)
2. Solution désinfectante pour les mains (petit emballage) (*par exemple Sterillium[®]*)
3. Lingettes avec alcool 70% (exclusivement pour désinfecter pincette et autres instruments)
4. Compresses de gaze stérile en conditionnement individuel 5x5 cm et 7x5.5 cm
5. Sparadraps petits, moyens et grands non allergisants
6. Bandes de gaze 4 cm
7. Bandes élastiques 6/8 cm (avec agrafes)
8. Ruban adhésif hypoallergénique (pour faire tenir pansement)
9. Poche de gel à mettre au froid (cold pack) ou Poche à froid instantané à casser (petit format) (*par exemple Dermoplast[®] Active Instant Ice 15 X 17 cm de Hartmann*)
10. Pince à tique et pincette fine (en métal/pour enlever échardes, des tiques et des éclats)
11. Ciseaux à bout rond pour pansement
12. Thermomètre (pour mesurer la température axillaire)
13. Petite lampe de poche
14. Gants jetables en vinyle (« single use » / sans latex)
15. Sachets plastique en rouleau (type sachet congélation)
16. Couverture de survie en aluminium
17. Sérum physiologique (NaCl 0.9 %) en monodoses (pour rinçage des plaies)
18. Sucre de raisin

19. Ouate hémostatique
20. Boîte DENTOSAFE ® (boîte spéciale pour conservation de dents complètement arrachées, cf. fiche urgences dentaires)

Supplémentaire pour les sorties :

21. Crème solaire **
22. Spray contre les moustiques/tiques **
23. Pansements pour des cloques/pansement hydrocolloïde (*par exemple COMPEED®*)

Conditions requises pour l'utilisation de la trousse de premiers soins :

1. Lire attentivement la notice avant utilisation
2. En cas de doute concernant l'utilisation, prendre contact avec un professionnel de la santé.
3. Les parents doivent être informés de chaque intervention.
4. Remplacer et compléter les éléments utilisés le plus rapidement possible.
5. Les produits constituant la trousse de premiers soins doivent être contrôlés une fois par année par le responsable de la santé scolaire mandaté par les communes. Ces contrôles doivent être décrits dans un protocole.
6. Des recommandations concernant l'utilisation de la trousse de premiers soins sont publiées sur le site du SMC. Ce document, qui est actualisé une fois par année, doit être placé dans la trousse de premiers soins

Exception uniquement pour les camps scolaires: ajout de paracétamol à la liste

Lors de camps scolaires, il est souvent difficile pour les parents de venir chercher leur enfant rapidement si celui-ci présente des douleurs ou de la fièvre. Lors de camps scolaires, en cas de douleurs ou de fièvre sans signes de gravité, il peut être utile de donner du paracétamol (contenu dans les médicaments suivants : Dafalgan®, Becetamol®, Tylénol®, Ben-U-Ron®, Acétalgine®, Panadol ®).

Conditions requises pour l'utilisation de paracétamol :

1. Avant le départ au camp, les parents signent une **autorisation** permettant aux enseignants d'administrer du paracétamol (connu sous le nom de Dafalgan®, Becetamol®, Tylénol®, Ben-U-Ron®, Acétalgine®, Panadol ®) en cas de nécessité durant le camp et exclure toute **contre-indication** à ce traitement. Le **poids** de l'enfant doit également être renseigné.
2. Pendant le camp, si une administration de paracétamol s'avère nécessaire (douleur ou fièvre) :
 - Évaluer la situation et la **gravité** : si gravité quelconque, selon la situation tel au 144 ou consulter le médecin de garde.
 - En absence de signes de gravité : essayer de **contacter les parents** avant de donner le médicament
 - Si les parents ne sont pas atteignables : **demander à l'enfant** s'il a déjà reçu un médicament dans les heures précédentes (ne pas donner si l'enfant a déjà reçu du paracétamol moins de 4 h avant ou si des doses importantes de paracétamol ont déjà été données). Si ce n'est pas le cas, **une** dose peut être administrée, adaptée au poids de l'enfant.

* Prévoir une petite trousse de sortie selon la situation (sur la base de cette liste)

** L'utilisation de la crème solaire et spray antimoustiques/antitiques personnel, amené par l'enfant doit être privilégiée. Les produits de la trousse sont à utiliser en cas de besoin ou lors d'oubli.

3. Le paracétamol chez les enfants s'administre en fonction du poids. Pour une utilisation simple, dans le cadre des camps scolaires :
 - **Dafalgan 250 mg poudre, si poids 15-30 kg** : donner une dose unique, diluée dans un peu de liquide
 - **Dafalgan 500 mg cp effervescent, si poids de >30 kg** : donner un cp en dose unique
4. Ne pas donner de dose supplémentaire, si l'état de l'enfant nécessite une autre dose, contacter les parents et/ou la ou le médecin de garde.